

LA CÉRAMIQUE PRÉCOCE EN GAULE BELGIQUE ET DANS LES RÉGIONS VOISINES : DE LA POTERIE GAULOISE À LA CÉRAMIQUE GALLO-ROMAINE

Actes de la table ronde d'Arras (14 au 17 octobre 1996)
organisée par le
Centre de Céramologie Gallo-Romaine

Sous la direction de

Marie TUFFREAU-LIBRE et Alain JACQUES

NORD - OUEST ARCHÉOLOGIE N ° 9

Publié par le Centre de Recherches Archéologiques et de Diffusion Culturelle

Directeur de la publication : **Georges DILLY** - Mise en page, maquette : **Daniel PITON**

C.R.A.D.C. : B.P. 6 - 62601 BERCK - SUR- MER

LES AMPHORES RÉPUBLICAINES ET DU DÉBUT DE L'EMPIRE EN GAULE BELGIQUE OCCIDENTALE : UNE PREMIÈRE APPROCHE

Élise MARLIÈRE *

L'étude des amphores dans le nord de la France est en cours d'élaboration. Elle est effectuée dans le cadre d'une recherche qui vise à mieux comprendre les relations commerciales de cette région avec le reste du monde romain (1) et s'intègre dans une problématique plus large qui englobe l'ensemble de la Gaule (2).

Bien que ces emballages soient modestement représentés dans cette région, et de plus, souvent résiduels, les premiers comptages nous permettent déjà quelques réflexions quant à l'importation des amphores républicaines et des premières décennies de l'Empire. Nous nous limiterons ici aux territoires des Ambiens et des Atrébates (3), les seuls ayant, dans l'état actuel de notre enregistrement, livré des amphores républicaines (4) (fig. 1).

Dans les tableaux qui suivent, deux systèmes du calcul du NMI sont présentés. Le NMI 1, qui correspond au nombre minimum d'individus optimal, distingue les unités stratigraphiques : un fragment de panse seul peut représenter un individu. Le NMI 2, nombre minimum d'individus minimal, est calculé par site d'après le nombre de lèvres, de fonds, par le nombre d'anses divisé par deux, ou encore d'après les fragments de panse s'ils sont isolés.

Le tableau de la distribution globale des amphores sur les sites (fig. 2) présente tous les individus mis au jour dans des contextes dont la datation est comprise entre le II^{ème} siècle avant notre ère et le milieu du I^{er} siècle de notre ère (NMI 1 : 208, NMI 2 : 89). Il fait cependant également apparaître la totalité des amphores républicaines Dressel 1, même celles provenant de contextes postérieurs au règne de Claude.

Les tableaux chronologiques (fig. 3 à 7) proposent une division en trois périodes qui, bien qu'inégales en

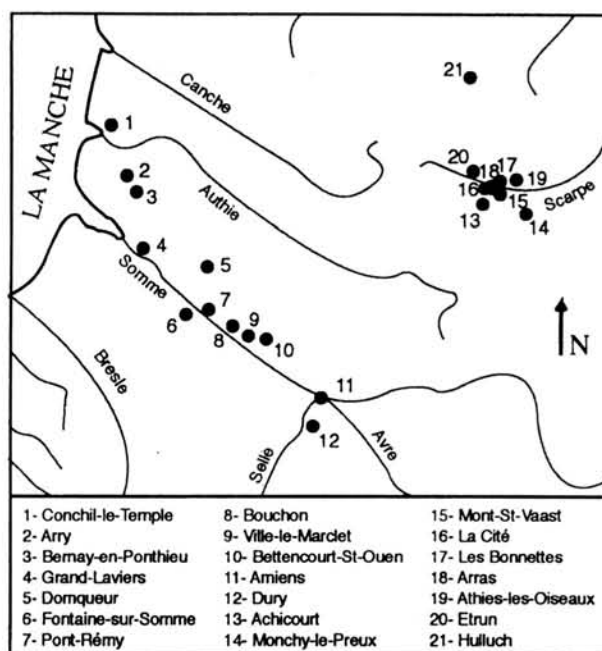


Fig. 1 : localisation des sites étudiés.

durée, donnent une idée assez représentative des courants commerciaux : la première va du II^{ème} siècle avant notre ère à la proclamation du Principat par Auguste, la deuxième correspond au règne d'Auguste et la troisième à ceux de Tibère, Caligula et Claude.

LES AMPHORES RÉPUBLICAINES

Si l'on ne considère que le mobilier provenant de fouilles récentes, les premières amphores à parvenir au

* Centre de Recherches Archéologiques de Lille III, BP 149, 59 653 Villeneuve d'Ascq Cédex.

ORIGINE	TYPE	SITE	LÈVRE	ANSE	FOND	PANSE	TOTAL	NMI 1	NMI 2	
ITALIE	Dressel 1	Arras	9	1	1	22	33	16	9	
		Athies-les-Oiseaux	1				1	1	1	
		Les Bonnettes				12	12	2	1	
		La Cité	1				1	1	1	
		Achicourt				1	1	1	1	
		Etrun	4	4		58	66	9	4	
		Monchy-le-Preux	1			3	4	1	1	
		Amiens	1	2		17	20	5	1	
		Dury			1		1	1	1	
		Domqueur	4	8	4	4	20	4	4	
		Arry			3	24	27	7	3	
		Bettencourt-St-Ouen	1			4	5	4	1	
		Bouchon		1		11	12	3	1	
		Grand-Laviers				3	3	1	1	
		Fontaine-sur-Somme			2	2	4	2	2	
		Pont-Rémy	1	3		27	31	16	2	
		Ville-le-Marcllet				9	9	3	1	
		Conchil-le-Temple	9	8	2	34	53	25	9	
		Dressel 2/4 Italique	Arras				2	2	2	1
	Amiens			2	3	19	24	4	3	
	Conchil-le-Temple			1		3	4	1	1	
	PÉNINSULE IBÉRIQUE	Tarraconaise	Arras				5	5	3	1
			Bernay-en-Ponthieu				1	1	1	1
Conchil-le-Temple						12	12	1	1	
Pascual 1		Arras	1			9	10	1	1	
		Amiens	1	2		5	8	1	1	
		Bettencourt-St-Ouen	1			11	12	2	1	
		Pont-Rémy		1		5	6	4	1	
		Ville-le-Marcllet	1	1		1	3	1	1	
Dressel 2/4 de Tarraconaise		Amiens			1		1	1	1	
Dressel 7/11		Arras	3			20	23	11	3	
		Achicourt	1			7	8	2	1	
		Mont-St-Vaast	1	2	2		5	2	2	
		Amiens	1	2	2	62	67	16	2	
Dressel 20		Arras	3	1	1	24	29	7	3	
		Achicourt				2	2	1	1	
		Amiens	1	2	1	103	107	17	1	
		Bernay-en-Ponthieu		1		77	78	1	1	
		Ville-le-Marcllet				1	1	1	1	
Haltern 70		Arras		2		7	9	4	1	
		Hulluch	1	2	1	1	5	1	1	
		Mont-St-Vaast		2	1	1	4	1	1	
		Amiens		1		53	54	5	1	
GAULE		Gauloise 2	Achicourt	1				1	1	1
	Gauloise 4	Arras		2	3	10	15	3	3	
		Mont-St-Vaast				2	2	1	1	
	Amiens	1			2	3	2	1		
Dressel 9 similis	Amiens	1	1			2	1	1		
ORIENT	Rhodienne	Bernay-en-Ponthieu				1	1	1	1	
INDÉTERMINÉE	Carotte	Arras				1	1	1	1	
	Indéterminé	Arras				5	5	3	1	
Les Bonnettes			1			2	3	1	1	
TOTAUX			50	53	28	686	817	208	89	

Fig. 2 : distribution globale des amphores sur les sites.

nord-ouest de la Gaule sont les amphores vinaires italiques Dressel 1 (comme nous le verrons plus bas, certaines collections anciennes comprennent des amphores plus précoces).

Originaires de la côte tyrrhénienne de l'Italie, notamment des plaines du Falerne et du Cæcuba et d'Etrurie, les Dressel 1 (fig. 13 et 14) succèdent aux amphores gréco-italiques et sont souvent produites dans les mêmes ateliers. Le passage d'un type à l'autre se situe entre 145 et 135 avant notre ère : il n'y a pas encore de Dressel 1 à Carthage, dont la destruction date de 146, mais elles sont présentes à Numance, détruite en 133 (TCHERNIA 1986, p. 42-43). La typologie établie par Nino Lamboglia divise ces amphores en trois classes (A, B et C) d'après leurs caractères morphologiques (hauteur, forme de la lèvre, de l'épaule, du fond, contenance...). Cette classification est aujourd'hui à nuancer (LAUBENHEIMER 1980, TCHERNIA 1986, POUX 1999). Les Dressel 1 recensées jusqu'à présent semblent se rapporter aux deux premières classes, mais l'étude approfondie des fragments n'étant pas encore réalisée (mesure des paramètres, étude des pâtes...), nous nous en tiendrons pour le moment au seul terme "Dressel 1", sans plus de détail.

Dans la vallée de la Somme (fig. 4), les Dressel 1 sont issues, à une exception près, de contextes datés de l'époque de la conquête de la Gaule au règne d'Auguste, mais certaines lèvres semblent appartenir à des Dressel 1 anciennes, du milieu du II^{ème} siècle, voire à des gréco-italiques (fig. 13, 1 à 3). Les Dressel 1 sont peu nombreuses sur les sites du I^{er} siècle avant notre ère proches d'Arras, excepté sur l'oppidum d'Etrun (fig. 2).

Le tableau chronologique global (fig. 3) montre que les Dressel 1 sont quasiment aussi nombreuses dans les contextes augustéens que dans ceux plus anciens, et qu'elles sont encore bien présentes dans les structures datées du I^{er} siècle de notre ère. La dernière date consulaire connue donne la date de 13 avant notre ère à Rome, au Castro Pretorio (TCHERNIA 1986 qui cite F. ZEVI). La présence des Dressel 1 dans les chefs-lieux de cité, ici Arras et Amiens, pose un problème. Il ne semble pas qu'elle soit fatalement le signe de la création de ces villes avant l'arrêt de leur diffusion. A Arras, les structures les plus anciennes sont datées de l'extrême fin du I^{er} siècle avant notre ère, ce qui n'empêche pas les Dressel 1 d'être présentes dans des proportions non négligeables, associées à des amphores de Bétique Dressel 7/11, Dressel 20 et Haltern 70. A Amiens, elles ne sont recensées que dans des contextes au plus tôt tibériens, les comptages n'ayant pas encore porté sur des ensembles plus anciens. L'importation d'amphores vinaires italiques au I^{er} siècle avant notre ère était si modeste qu'on ne devait pas jeter ces emballages après les avoir vidés. Leur réutilisation devait durer plusieurs années, d'autant plus que les Dressel 1 sont pratiquement incassables. Probablement apportées par les nouveaux habitants lors de leur emménagement dans le chef-lieu de

civitas, elles devaient avoir été réemployées au transport d'autres denrées.

Certaines amphores découvertes au XIX^{ème} siècle et dont la provenance est inconnue ou douteuse n'apparaissent pas dans les tableaux :

- au musée Boucher de Perthes, à Abbeville, deux gréco-italiques complètes, un grand et un petit module (fig. 12), sont entrées au musée en 1891

- au musée du Château à Boulogne-sur-Mer, une gréco-italique qui, d'après les registres, aurait été trouvée dans la nécropole d'Henriville à Amiens.

Ces amphores, datables au plus tard du milieu du II^{ème} siècle avant notre ère, peuvent avoir été rapportées de voyages sur les côtes méditerranéennes par des "antiquaires" locaux. La découverte récente de lèvres très discoïdales à Conchil-le-Temple, assimilables à des gréco-italiques ou aux premières Dressel 1, même si elles proviennent de contextes augustéens, nous fait cependant supposer une pénétration des produits méditerranéens dans la région à une époque très précoce. Les sites où ces amphores sont supposées avoir été, ou ont été mises au jour se situent en outre à proximité de voies d'accès naturelles comme la Manche et la Somme.

Les Pascual 1 (fig. 15) sont des amphores vinaires de Tarraconaise, inspirées de la forme des Dressel 1, produites surtout dans la région de Barcelone (5). Elles apparaissent au milieu du I^{er} siècle avant notre ère et sont peu à peu remplacées par les Dressel 2/4 de Tarraconaise sous Auguste. On les retrouve principalement dans la vallée de la Somme (fig. 4), associées à des Dressel 1.

LES AMPHORES DU DÉBUT DE L'EMPIRE

Les amphores qui succèdent aux Dressel 1 dans notre région proviennent d'Italie, de Gaule, de Mer Egée, et surtout de Péninsule ibérique.

Les Dressel 2/4 italiques remplacent les Dressel 1 pour le transport du vin produit sur la côte tyrrhénienne de l'Italie dès le milieu du I^{er} siècle avant notre ère, mais sont beaucoup moins nombreuses qu'elles : selon le NMI optimal, on obtient une Dressel 2/4 italique pour 14.5 Dressel 1, et selon le NMI minimal, une pour 8.8 Dressel 1. Elles apparaissent sous Auguste à Arras (fig. 7), un peu plus tard à Amiens (fig. 6) et Conchil-le-Temple (fig. 5).

Les amphores vinaires Dressel 2/4 de Tarraconaise succèdent progressivement aux Pascual 1 et sont diffusées pendant tout le I^{er} siècle de notre ère. Pour la période étudiée, un seul exemplaire a été enregistré à Amiens dans un contexte tibérien, ce qui rappelle le rapport de fréquence des Dressel 1 avec les Dressel 2/4 italiques.

Sous le terme "Tarraconaise", se cachent des fragments de panse ou de fond de Pascual 1 ou de Dressel 2/4 de Tarraconaise, mais aucun élément typologique ne permet de les distinguer.

Dès la fin du I^{er} siècle avant notre ère, les produits de Bétique, vin cuit, huile d'olive et *salsamenta*, sont importés

ORIGINE	TYPE	jusqu'à Auguste		règne d'Auguste		de Tibère à Claude	
		NMI 1	% NMI 1	NMI 1	% NMI 1	NMI 1	% NMI 1
ITALIE	Dressel 1	41	87,2	35	56,4	11	13,3
	Dressel 2/4 Italique			2	3,2	4	4,8
PENINSULE IBÉRIQUE	Tarraconaise			4	6,5	1	1,2
	Pascual 1	6	12,8	1	1,6	4	4,8
	Dressel 2/4 de Tarraconaise			1	1,6		
	Dressel 7/11			7	11,3	27	32,5
	Dressel 20			4	6,5	22	26,5
	Haltern 70			4	6,5	9	10,9
GAULE	Gauloise 2			1	1,6		
	Gauloise 4					6	1,2
	Dressel 9 similis					1	1,2
ORIENT	Rhodienne					1	1,2
INDÉTERMINÉE	Carotte			1	1,6		
	Indéterminé			2	3,2	2	2,4
TOTAL		47	100	62	100	88	100

Fig. 3 : distribution globale des amphores sur les sites selon les trois séquences chronologiques.

ORIGINE	TYPE	jusqu'à Auguste	Auguste	de Tibère à Claude
ITALIE	Dressel 1	38	3	
PENINSULE IBÉRIQUE	Tarraconaise			1
	Pascual 1	6	1	
	Dressel 7/11		1	
	Dressel 20		1	1
ORIENT	Rhodienne			1
TOTAL		44	6	3

Fig. 4 : distribution des amphores dans la Vallée de la Somme selon les trois séquences chronologiques.

ORIGINE	TYPE	jusqu'à Auguste	Auguste	de Tibère à Claude
ITALIE	Dressel 1	1	17	3
	Dressel 2/4 Italique			1
PENINSULE IBÉRIQUE	Tarraconaise		1	
TOTAL		1	18	4

Fig. 5 : distribution des amphores à Conchil-le-Temple selon les trois séquences chronologiques

ORIGINE	TYPE	jusqu'à Auguste	Auguste	de Tibère à Claude
ITALIE	Dressel 1			3
	Dressel 2/4 Italique			4
PENINSULE IBÉRIQUE	Pascual 1			1
	Dressel 2/4 de Tarraconaise			1
	Dressel 7/11			16
	Dressel 20			15
	Haltern 70			5
GAULE	Gauloise 4			2
	Dressel 9 similis			1
TOTAL				48

Fig. 6 : distribution des amphores à Amiens selon les trois séquences chronologiques

ORIGINE	TYPE	jusqu'à Auguste	Auguste	de Tibère à Claude
ITALIE	Dressel 1		11	4
	Dressel 2/4 Italique		2	
PENINSULE IBÉRIQUE	Tarraconaise		3	
	Pascual 1			1
	Dressel 7/11		5	7
	Dressel 20		3	4
	Haltern 70		3	1
GAULE	Gauloise 4			3
INDÉTERMINÉE	Carotte		1	
	Indéterminé		1	2
TOTAL			29	22

Fig. 7 : distribution des amphores à Arras selon les trois séquences chronologiques

dans le nord des Gaules en quantités appréciables. Ils totalisent 24% des importations en amphores pour la séquence chronologique correspondant au règne d'Auguste et 70% de Tibère à Claude.

Provenant probablement des mêmes ateliers que les Dressel 20, dans la vallée du Baetis, l'actuel Guadalquivir, les amphores Haltern 70 (fig. 16) transportent des olives conservées dans du *defrutum*, de la seconde moitié du I^{er} siècle avant notre ère au II^{ème} siècle de notre ère. Assez rares, elles n'apparaissent pas dans les habitats modestes (6.5% des amphores importées dans la séquence chronologique correspondant au règne d'Auguste et 11% durant les règnes de Tibère, Caligula et Claude).

Les amphores à huile d'olive de type Dressel 20 (fig. 16) apparaissent à peu près à la même époque et circulent jusqu'à la fin du III^{ème} siècle. Très répandues, elles sont présentes sur tous les sites gallo-romains. Elles totalisent 6% des amphores importées sous Auguste, puis 26.5% de Tibère à Claude.

Les amphores à *salsamenta* Dressel 7/11 (fig. 16) sont diffusées dès la seconde moitié du I^{er} siècle avant notre ère

et pendant tout le I^{er} siècle de notre ère. Elles aussi sont visibles sur tous les sites gallo-romains (11.3% des importations sous Auguste, 32.5% sous Tibère, Caligula et Claude).

Dès le règne d'Auguste, des ateliers gaulois, dans le Languedoc, en Provence et dans la vallée du Rhône, produisent des amphores dont la typologie est directement inspirée des amphores italiennes et de Péninsule ibérique. Par la suite, la Gaule fournit d'autres formes à fond plat qui lui sont particulières.

Les amphores Dressel 9 *similis* sont la copie des Dressel 9 de Bétique. Elles sont produites dès Auguste dans la région lyonnaise et, comme leur modèle, contiennent des préparations à base de poisson. A Amiens, un exemplaire a été enregistré dans un contexte tibéro-claudien.

Fabriquées en Provence et dans le Languedoc à la fin du I^{er} siècle avant notre ère et au début du I^{er} siècle, les Gauloise 2 (fig. 17) sont des amphores vinaires. Pour la période concernée, un seul exemplaire, dont la pâte, crème, est assez fine et légèrement micacée, a été enregistré à Achicourt dans un contexte augustéen.

Les Gauloise 4 sont produites en Provence et dans le Languedoc à partir du milieu du I^{er} siècle de notre ère et diffusent le vin gaulois sur tous les grands marchés du monde romain jusqu'à la fin du III^{ème} siècle. La période à laquelle se limite cette étude se termine au moment où ces amphores apparaissent. La grande villa du Mont-St Vaast, l'atelier de potiers des Blancs-Monts à Arras et le riche habitat urbain du Palais des Sports à Amiens sont les premiers sites où elles sont importées, au milieu du I^{er} siècle.

Les amphores "Carottes" sont des petites amphores sans lèvre, coniques, avec de petites anses très recourbées et dont la pâte est orangée à brun rouge. Elles circulent en petites quantités au I^{er} siècle de notre ère. Une inscription peinte fait référence au fruit du palmier doum, un produit caractéristique de l'Égypte qui pourrait bien être le lieu d'origine de ces amphores (TOMLIN 1992, VIPARD 1995). Un seul individu est enregistré pour cette période à Arras. Quelques autres ont été identifiés à Amiens dans des contextes postérieurs au milieu du I^{er} siècle et n'apparaissent donc pas dans les tableaux.

Les amphores de type Rhodienne (fig. 18) sont produites à Rhodes et dans la Pérée rhodienne du II^{ème} siècle avant notre ère au début du II^{ème} siècle de notre ère.

LES COURANTS COMMERCIAUX

Pendant les deux premiers siècles avant notre ère, jusqu'au règne d'Auguste, les amphores importées dans le nord-ouest des Gaules sont exclusivement vinaires. Il s'agit avant tout de vin de la côte tyrrhénienne de l'Italie (Dressel 1), et, dès le milieu du I^{er} siècle, de Tarraconaise (Pascual1), mais en moindres quantités (fig. 8 et 9).

Sous Auguste, les importations se diversifient, autant en ce qui concerne les denrées que les origines. Le changement d'ère semble marquer la fin du monopole italien sur le commerce du vin transporté en amphores. La péninsule ibérique inonde le marché d'amphores (75%) à vin, à huile et à poisson.

L'huile (14.8%) (6) et les *salsamenta* (26%) proviennent de Bétique.

De Tibère à Claude, le vin, l'huile et les *salsamenta* sont importés quasiment dans les mêmes proportions.

Le vin (32.5%) provient d'Italie (5% du total des amphores de la séquence chronologique, 16% des amphores vinaires), de Tarraconaise (6.5% du total des amphores de la séquence, 20% des amphores vinaires), de Bétique (11.5% du total des amphores de la séquence, 36% des amphores vinaires), de Gaule, avec les toutes premières Gauloise 4 à la fin du règne de Claude (7.8% du total des

amphores de la séquence, 24% des amphores vinaires) et d'Orient (1.4% du total des amphores de la séquence, 4% des amphores vinaires).

L'huile (28.5%) est exclusivement importée de Bétique.

Les *salsamenta* (36.5%) proviennent de Bétique (35 % du total des amphores de la séquence, 96.5% des amphores à poisson) et de Gaule (1.3% du total des amphores de la séquence, 3.5% des amphores à poisson).

Dès la fin du règne de Claude, les Gauloise 4 seront diffusées en masse dans le nord des Gaules et seront, avec les Dressel 20, jusqu'à la fin du III^{ème} siècle, les amphores les plus importées.

La carte de répartition des Dressel 1 dans le nord-ouest de l'Europe, dressée par A. Fitzpatrick en 1985, ne mentionnait la présence de ces amphores que sur quatre sites de la région sur laquelle porte notre étude. Au vu des récents comptages, il apparaît que la vallée de la Somme et la région d'Arras ne sont pas restées à l'écart de la diffusion du vin italien aux II^{ème} et au I^{er} siècles avant notre ère, même si le nombre d'amphores enregistrées n'atteint pas ceux du Mont-Beuvray, ou même de la vallée de l'Aisne.

Nous savons, grâce aux écrits de Strabon (Géographie, IV, 14), que les marchandises étaient acheminées de la Méditerranée vers la Manche par la voie Rhône-Saône-Seine, avec un transport par voie terrestre entre la Saône et la Seine. Les amphores ont ainsi pu pénétrer le territoire des Ambiens par la Somme, et pourquoi pas celui des Atrébates par la Canche.

Au début de l'Empire, les courants commerciaux du nord de la Gaule sont comparables à ceux du reste de la Gaule. A Metz (BAUDOUX 1996) et Saint Romain-en-Gal (DESBAT, DANGRÉAUX 1992), les amphores vinaires italiennes sont majoritaires au début du règne d'Auguste. Puis, dès le changement d'ère, les amphores de Péninsule ibérique correspondent pratiquement à la moitié des importations.

Si les amphores républicaines sont assez peu représentées chez les Ambiens et les Atrébates, les amphores impériales le sont nettement mieux, notamment à Amiens où la fouille du Palais des Sports totalise à elle seule plus de 500 individus.

La poursuite de l'enregistrement des données concernant les amphores dans le nord-ouest de la Gaule devrait préciser cette première approche de leur diffusion à la fin de la République et au début de l'Empire. Nous espérons que ces travaux participeront à la compréhension de l'histoire de la Gaule septentrionale.

DENRÉE	ORIGINE	TYPE	Jusqu'à Auguste		Auguste		Tibère-Claude	
VIN	ITALIE	Dressel 1	41	47	35	48	11	36
		Dressel 2/4 Italique			2		4	
	PÉN. IBÉRIQUE	Tarraconaise			4		1	
		Pascual 1	6		1		4	
		Dressel 2/4 de Tarraconaise			1			
		Haltern 70			4		9	
GAULE	Gauloise 2			1				
	Gauloise 4					6		
	ORIENT	Rhodienne					1	
HUILE	PÉN. IBÉRIQUE	Dressel 20		0	4		22	
					4		22	
POISSON	PÉN. IBÉRIQUE	Dressel 7/11		0	7		28	
					7		27	
INDÉTERMINÉE	INDÉTERMINÉE	Carotte		0		3		
		Indéterminé			1		2	
					2		2	

Fig. 8 : origine des denrées importées en amphores selon les trois séquences chronologiques

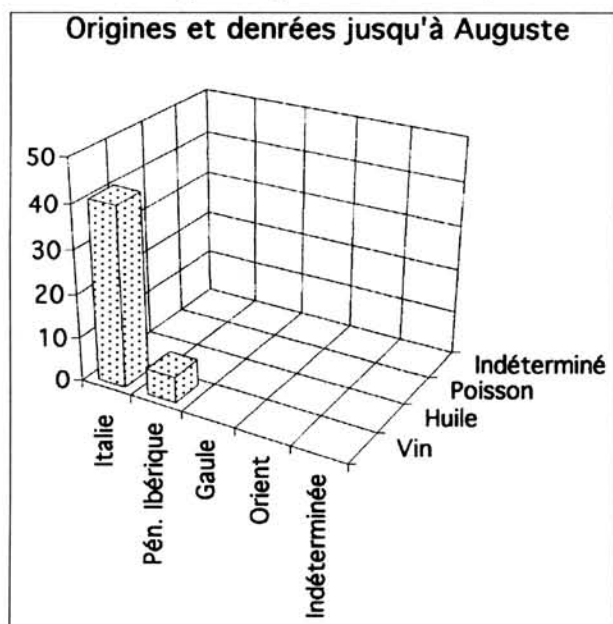


Fig. 9 : histogramme des denrées importées en amphores avant le règne d'Auguste.

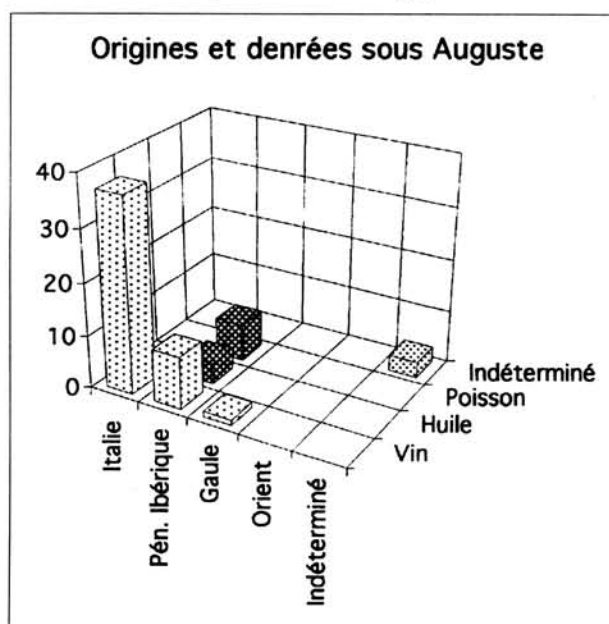


Fig. 10 : histogramme des denrées importées en amphores sous le règne d'Auguste.

NOTES

-1- Thèse de Doctorat des Sciences de l'Antiquité à l'Université Charles de Gaulle-Lille III, sous la codirection de Fanette LAUBENHEIMER et Arthur MULLER, intitulée "Outres, tonneaux et amphores en Gaule Belgique occidentale. Contribution à l'histoire économique de la Gaule septentrionale".

-2- Il s'agit du Groupe de Recherche 1040 sur "Les amphores gauloises dans le monde romain" et du programme H13 du CNRA "Les amphores en Gaule : production et circulation", coordonnés par Fanette LAUBENHEIMER.

-3- Toute ma gratitude va à ceux qui m'ont confié le mobilier apparaissant dans ce préliminaire à l'étude des amphores en Gaule Belgique occidentale : Alain JACQUES et Christophe HOSDEZ pour Arras, Eric BINET, Tahar BEN REDJEB et Stéphane DUBOIS pour Amiens, Frédéric LEMAIRE, Patrick ROSSIGNOL, Anne COLIN, Patrick LEMAIRE et Christophe HOSDEZ pour les fouilles de l'A16 dans la Somme et le Pas-de-Calais, Pascal QUÉREL pour Dury et Christine LALOU-DAUDIBETIÈRES, conservatrice du musée Boucher de Perthes à l'époque de mes travaux à Abbeville. Les comptages des sites de Bouchon, Arry et Bernay-en-Ponthieu, effectués par A. COLIN, sont extraits du D.F.S. "Les habitats protohistoriques de l'A.16 Nord" (1998).

-4- Pour les amphores républicaines de la vallée de l'Aisne, se reporter à l'article de Bénédicte HÉNON, "Les amphores de la vallée de l'Aisne à la Tène finale", R. A. P., 1995, p. 149-186.

-5- Pour tous les types amphoriques cités ici, se reporter à l'ouvrage de Fanette LAUBENHEIMER, **Le temps des amphores en Gaule**, Paris, 1990.

-6- Les pourcentages proposés maintenant ne prennent pas en compte les Dressel 1 qui sont pour la plupart résiduelles. Il est donc impossible d'établir exactement le pourcentage d'importations italiques sous Auguste.

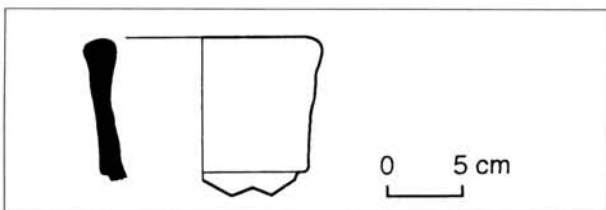


Fig. 15 : Pascual 1 (Bettencourt-St-Ouen).

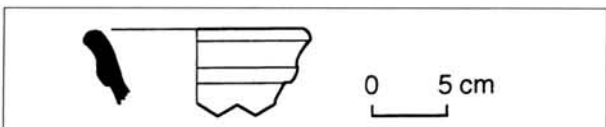


Fig. 17 : Gauloise 2 (Achicourt).

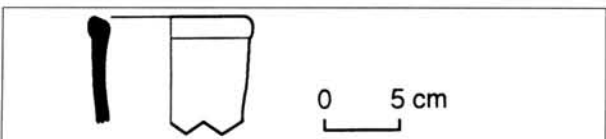


Fig. 18 : Rhodienne (Arras).

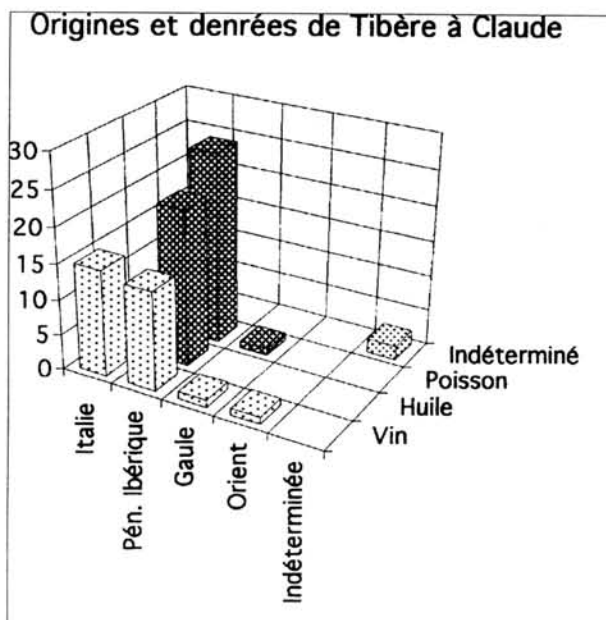


Fig. 11 : histogramme des denrées importées en amphores de Tibère à Claude..

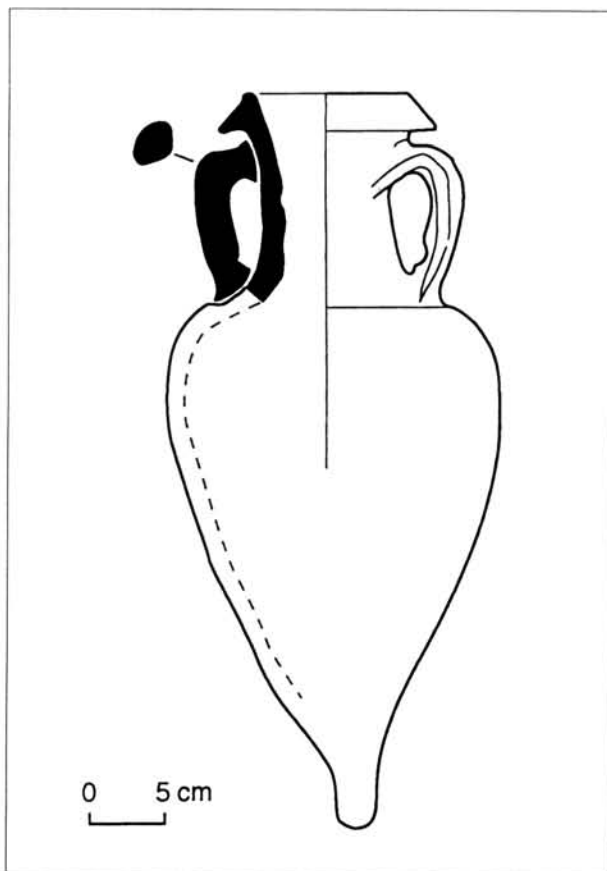


Fig. 12 : petit module d'amphore gréco-italique provenant d'une collection ancienne (Musée d'Abbeville).

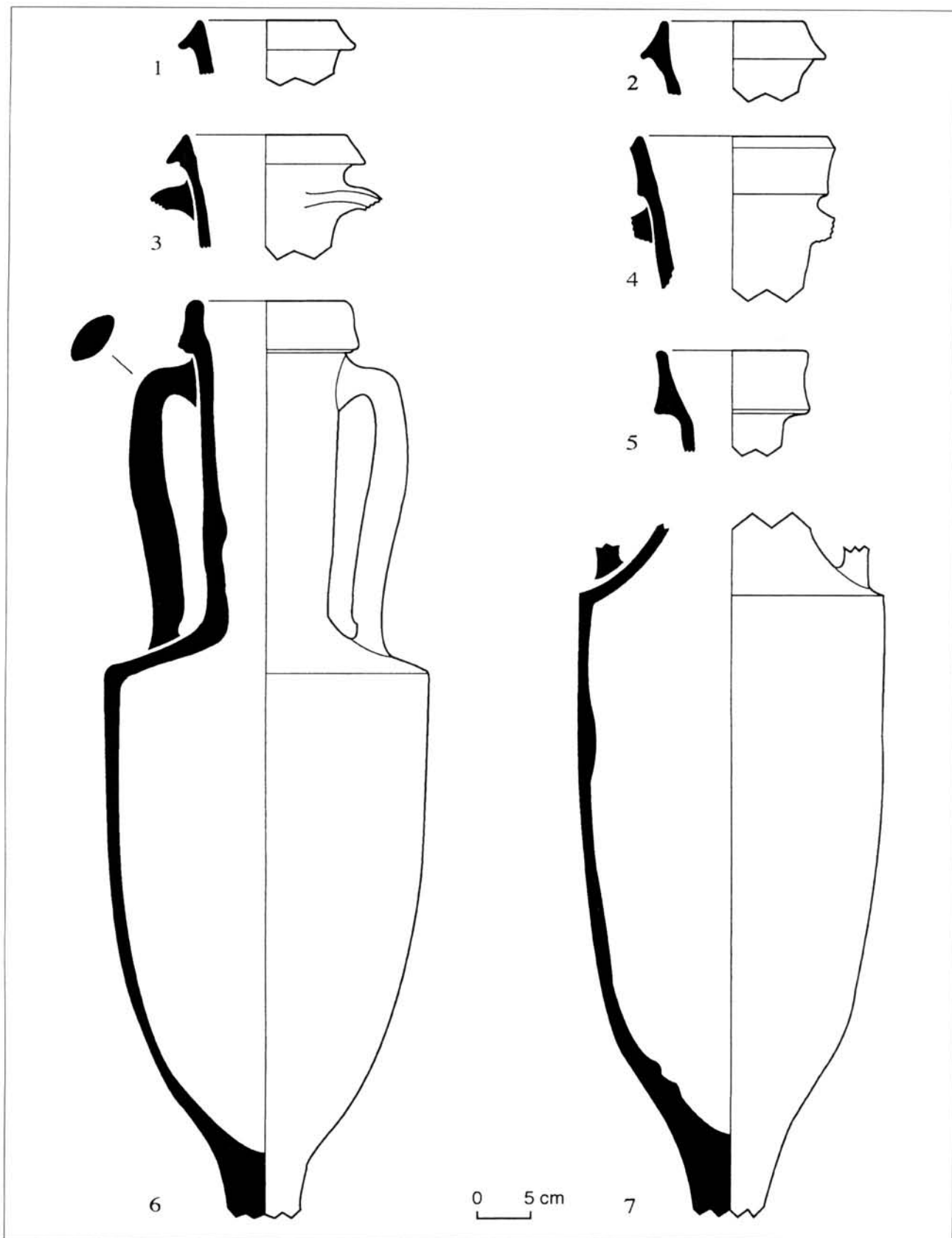


Fig. 13 : Dressel 1 de Conchil-le-Temple (1-4) et de la vallée de la Somme (5 : Bettencourt-St-Ouen ; 6 : Domqueur ; 7 : Fontaine-sur-Somme).

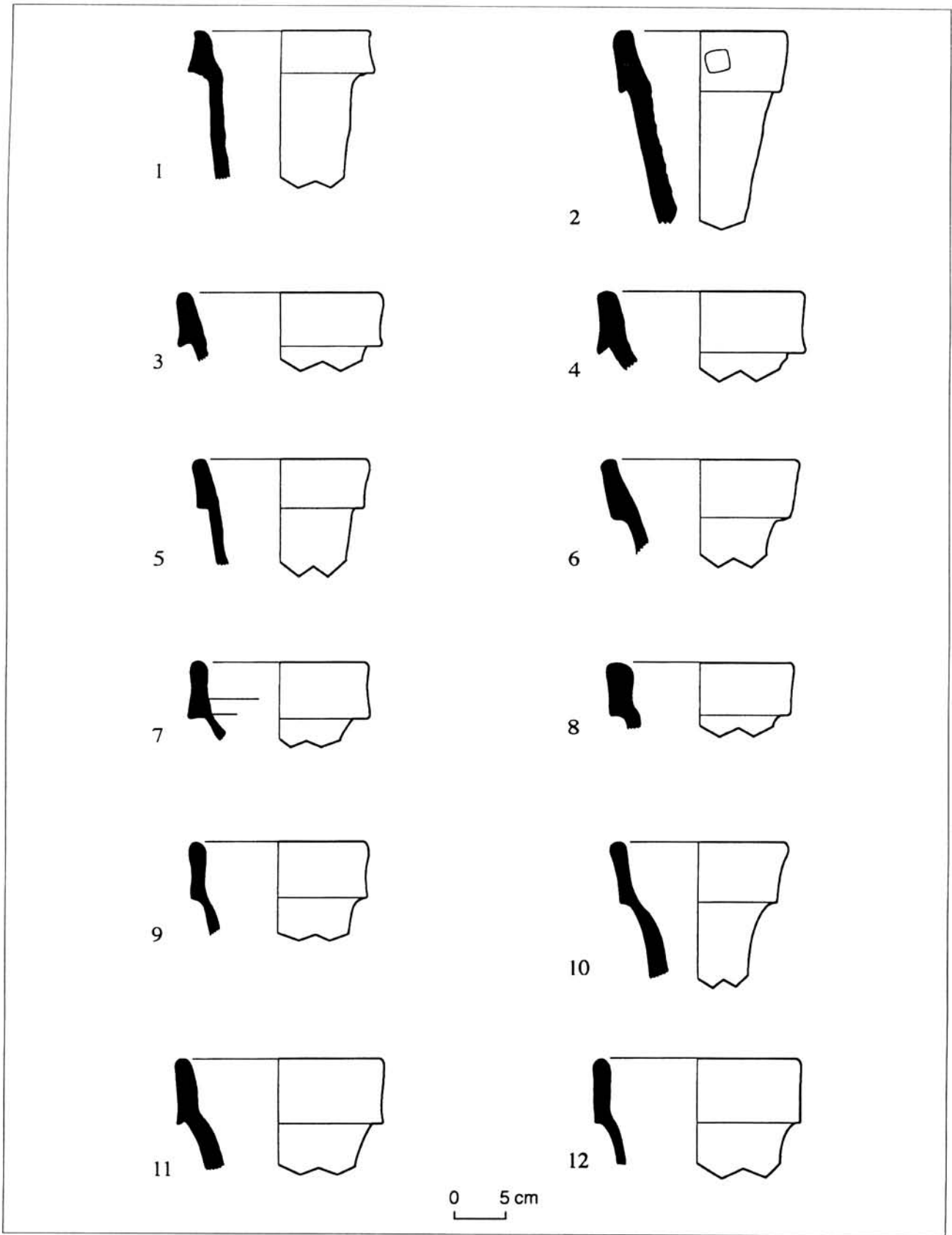


Fig. 14 : Dressel 1 d'Arras et de sa région :
 1 - Athies-les-Oiseaux ; 2-5- Etrun ; 6 - La Cité ; 7 - Monchy-le-Preux ; 8-12 - Arras.

BIBLIOGRAPHIE

- BAUDOUX J. 1996 : **Les amphores du nord-est de la Gaule (territoire français). Contribution à l'histoire de l'économie provinciale sous l'Empire romain**, Paris.
- DESBAT A., DANGREAUX B. 1992 : "La distribution des amphores dans la région lyonnaise. Etude de deux sites de consommation " dans **Les amphores en Gaule. Production et circulation**, Paris, p. 151-156.
- FITZPATRICK A. 1985 : " The distribution of Dressel I Amphorae in North-West Europe ", **Oxford Journal of Archaeology**, Vol. 4, n° 3, 1985, p. 305-321.
- LAUBENHEIMER F. 1980 : "A propos de trois amphores de Ruscino", dans **Ruscino**, 7ème suppl. à la R.A.N., p. 197-226.
- LAUBENHEIMER F. 1990 : **Le temps des amphores en Gaule. Vins, huiles et sauces**, Paris.
- POUX M. 1999 : "Les amphores et la chronologie des sites bâlois (Bâle-Gasfabrik, Bâle-Münsterhügel). Nouvelles données ", dans le présent ouvrage.
- TCHERNIA A. 1986 : **Le vin de l'Italie romaine**, Rome.
- TOMLIN R.S.O. 1992 : "The Roman Carrot Amphora and its Egyptian Provenance", **The Journal of Egyptian Archaeology**, 78, p. 307-312.
- VIPARD P. 1995 : "Les amphores carottes (forme Schöne-Mau XV). Etat de la question", **SFECAG**, p. 51-77.